



Les mérites de “La ilaha illAllah”

Mes frères en Islam,

La meilleure chose qui se trouve dans cette vie est la réalisation de l'adoration d'Allah, car la croyance en l'unicité d'Allah est la demande la plus importante et le but le plus grand.

Et "La ilaha illAllah" (*Point de divinité sauf Allah*) est la partie essentielle de l'appel des messagers et l'essence de leur de leur mission:

{25. Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc."

} SouRate 21 (Al-Anbiyaa, les prophètes)

La parole La ilaha illAllah a de grands mérites, de grandes particularités, des fruits utiles et d'énormes récompenses que personne ne peut compter. Et les bienfaits de cette parole sont inimaginables.

Soufiane ibn 3Ouyainah (rh) a dit :

"Allah n'a pas comblé les serviteurs d'un bienfait plus grand que le fait qu'il leur ait fait connaître La ilaha illAllah".

LA ILAHA ILLALLAH EST LA CLE DU PARADIS

La ilaha illAllah est la bonne parole, la parole ferme, l'anse la plus solide et la parole de piété.

Le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit :

"Allah a interdit à l'Enfer quiconque dit La ilaha illAllah en recherchant ainsi le visage d'Allah."

Rapporté par Al-BoukhaRi & Muslim

Mes frères en Islam,

Cette grande parole a ses droits et ses obligations, de même que ses conditions et ses exigences.

On dit à Al-Hassan Al-BasRi (rh):

"Certaines personnes disent que quiconque dit La ilaha illAllah entrera au Paradis".

Il dit alors:

"Quiconque dit La ilaha illAllah en accomplissant ses droits et ses obligations, entrera au Paradis."

Et une personne interrogea Wahb ibn Mounabbih (rh) au sujet de la clef du Paradis en lui disant que c'est La ilaha illAllah, il lui répondit :

"Oui, mais chaque clef a des dents. Donc, si tu viens avec une clef qui a des dents, on t'ouvrira la porte, sinon on ne te l'ouvrira pas."

Alors, Allah a rendu obligatoire à chaque personne le fait d'accomplir la réalité de ce que cette parole indique, et de mettre en pratique la base de son but qui est l'attestation de l'unicité d'Allah et la négation du fait de Lui associer quelque chose.

Cette parole n'est pas un nom qui n'a aucune signification, ou une parole qui n'a aucune réalité, ou un terme qui ne renferme rien. Mais elle a la plus grande signification et la plus magnifique compréhension. Elle renferme une signification essentielle qui est :

"Tout ce qui est en dehors d'Allah ne peut être adoré ni être pris comme divinité. Et une divinité autre qu'Allah est complètement fautive, c'est une injustice énorme, et un égarement manifeste."

Une grande parole qui n'est utile à celui qui la prononce que s'il connaît ce qu'elle indique comme négation et affirmation, qu'il croit en cela et le met en pratique. Elle n'est utile qu'à celui qui la prononce en sachant avec détermination qu'il n'y a rien qui soit digne d'être adoré sauf un Dieu Unique qui est Allah l'Unique qui n'a pas d'associé.

Une parole qui exige que l'on confirme l'adoration pour Allah seulement et qu'elle soit accomplie sincèrement pour Allah, en évitant d'adorer autre que Lui, et qui exige que l'on réfute tous les genres d'adoration en dehors d'Allah. Nous répétons tous, tous les jours:

{5. C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours.

} SouRate 1 [Al-FaatiHa, L'Ouverture]

La ilaha illAllah comprend une grande signification qui est : le serviteur ne se dirige vers aucune divinité, n'accomplit aucune adoration, ne se soumet et ne s'abaisse que pour Allah l'Unique, avec une croyance en une unicité pure qui fait sortir l'âme des ténèbres de l'ignorance, l'élève de la boue du polythéisme, et la nettoie de la saleté des légendes, des superstitions et des illusions. Une unicité d'Allah pure avec laquelle l'homme s'élève avec dignité et ne se soumet à aucune créature, que son rang soit élevé ou bas. Allah dit:

{5. Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture.

} SouRate 98 (Al-Bayinah, la preuve)

La ilaha illAllah signifie : adorer Allah seul et renier complètement l'adoration de tout ce qui est autre que Lui parmi les intercesseurs et les égaux qu'ils soient des anges honorables ou des prophètes messagers. Allah a dit:

{11. Dis : "Il m'a été ordonné d'adorer Allah en Lui vouant exclusivement le culte.

12. Et il m'a été ordonné d'être le premier des Musulmans."

13. Dis : "Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtiment d'un jour terrible."

14. Dis : "C'est Allah que j'adore, et je Lui voue exclusivement mon culte..."

} SouRate 39 (Azzoumar, les groupes)

Les gens qui croient sincèrement en La ilaha illAllah n'adressent rien de leur adoration et de leur dévouement à un autre qu'Allah. Ils ne demandent qu'à Allah, ils n'adressent des demandes qu'à Lui seul, ils ne placent leur confiance qu'en Lui, ils ne placent pas leur espoir en un autre que Lui, ils ne sacrifient et ne font des vœux que pour Lui, et ils n'espèrent la dissipation des tourments ou l'obtention du bien que de Lui seulement :

{162. Dis : "En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Le Seigneur de l'Univers.

163. A Lui nul associé! Et voilà ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre.

} SouRate 6 (Al-An3am, les bestiaux)

Mes frères,

Parmi les conditions de La ilaha illAllah : la **connaissance**, le savoir, la science:

{19. **Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part Allah.**

} SouRate 47 (Mohammed)

Et le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit:

"Quiconque meurt en sachant qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah, entrera au Paradis."

Rapporté par Muslim.

Aussi parmi les conditions de La ilaha illAllah : celui qui prononce cette parole doit en être convaincu d'une **certitude** ferme et sans avoir aucun doute:

{15. **Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son messager, et qui par la suite ne doutent point.**

} SouRate 49 (Al-HoujouRate, les appartements).

Et le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit:

"Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah et que je suis le messager d'Allah, tout serviteur qui rencontre Allah avec ces deux témoignages sans avoir de doute, entrera au Paradis."

Rapporté par Muslim

Et parmi les conditions de La ilaha illAllah : la **sincérité** qui s'oppose à l'association et à l'ostentation en purifiant les actions et les paroles de toutes les souillures apparentes et cachées.

En effet, le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit:

"Celui qui sera le plus heureux d'obtenir mon intercession [*le jour du jugement*] est celui qui aura dit : La ilaha illAllah sincèrement de son cœur."

Rapporté par Al-BoukhaRi

Parmi ses conditions également : le fait d'être **véridique et loyal** en ce qui concerne cette parole, avec la langue, le cœur et les actions.

Le prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit:

"Quiconque témoigne qu'il n'y aucune autre divinité qu'Allah, et que Mohammed est Son serviteur et Son messager, avec la vérité de son cœur, Allah lui interdit l'Enfer."

Rapporté par Al-BoukhaRi & Muslim

Et parmi ses conditions : **l'amour complet pour Allah**, Son messager (صلى الله عليه وسلم), Sa religion et Sa législation. Allah dit :

{165. **Les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah.**

} SouRate 2 (Al-BaQaRah, la vache)

Parmi les conditions de La ilaha illAllah : **l'acceptation complète** de cette parole avec le cœur et la langue, tout en se soumettant à la législation d'Allah et en la mettant en pratique, ainsi qu'en obéissant à ses lois et en s'y soumettant complètement. Allah dit :

{22. **Et quiconque soumet son être (son visage) à Allah, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement à l'anse la plus ferme**

} SouRate 31 (LoQmane)

Donc, l'unicité dans la croyance est suivie par l'unicité dans les actions et le fait de suivre le chemin de la droiture.

Ainsi, la croyance ne se réalise avec sa pureté que lorsqu'elle est liée aux bonnes œuvres en les accomplissant de la meilleure façon. Allah dit :

{125. Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Abraham, homme de droiture ?

} SouRate 4 [Annisah, les femmes).

Donc, les sentiments du cœur et la conscience de celui qui croit sincèrement en La ilaha illAllah sont liés à son Seigneur, il obéit à Ses ordres et évite Ses interdictions.

Mes frères,

La communauté de La ilaha illAllah croit au fait que son Seigneur est Celui qui gouverne. Elle ne se dispute pas avec son Seigneur en ce qui concerne Son jugement et Ses lois. La religion d'Allah contrôle les passions et domine les âmes ainsi que leurs buts. L'Islam est la constitution et l'organisation de cette communauté, et il est la source de sa fierté et de sa gloire.

C'est une communauté qui est soumise à son Seigneur, qui obéit à son Créateur et à la législation de Son Créateur :

{57. Le jugement n'appartient qu'à Allah.

} SouRate 6 (Al-An3am, les bestiaux)

{65. Non! Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront pas demandé de juger entre eux et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence].

} SouRate 4 (Annisah, les femmes).

Mes frères,

Les musulmans sont parfois touchés par des crises difficiles et des tentations obscures ; ils sont touchés par de grands malheurs et différentes calamités ; et ces malheurs qui se produisent ne sont que les lois universelles d'Allah concernant l'épreuve et l'épuration.

Et pour ceux qui croient sincèrement en (La ilaha illAllah Mohammadoun Rassoulloullah : Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah et Mohammed est le messager d'Allah), les épreuves et les tentations ne font qu'augmenter leur foi en Allah, leur croyance au messager d'Allah, et leur fermeté sur la vérité en ce qui concerne la croyance, les comportements et l'organisation de la vie :

{146. Ceux-ci ne fléchissent pas à cause de ce qui les atteint dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblissent pas et ils ne cèdent point. Et Allah aime les endurants.

} SouRate 3 (Ali 3imRan, la famille de 3imRan).

{120. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal

} SouRate 3 (Ali 3imRan, la famille de 3imRan).

Oui, Ils savent qu'abandonner et se séparer de La ilaha illAllah est une très grande perte. Ils comprennent que cela est la destruction et la disparition, et ils sont convaincus que la vie de la communauté islamique repose sur l'Islam, leur stabilité dépend de la préservation de l'Islam et leur disparition est le résultat de la négligence de l'Islam. Leur gloire demeurera tant que l'Islam restera et elle disparaîtra avec la disparition de l'Islam.

Mes frères, mes sœurs,

Le véritable lien qui rassemble les gens de l'Islam est le lien de La ilaha illAllah.

C'est donc sur ce lien qu'ils doivent se soutenir et s'aimer, et ils seront alors comme un seul corps et comme la construction solide dont les parties se fortifient les uns les autres.

C'est le lien de la croyance avec lequel toute race disparaît et devant lequel les liens raciaux tombent les uns après les autres. Avec ce lien de croyance, les rangs s'unissent, les cœurs sont en accord parfait et se rassemblent, les peuples dispersés se réunissent. C'est un lien devant lequel les slogans tribaux, les appels au racisme et l'appartenance à des partis diminuent.

Un lien qui exige que vous aimiez pour les croyants le bien que vous aimez pour vous-mêmes.

Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit:

"Aucun de vous ne sera un véritable croyant jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même."

Rapporté par Al-Boukhari.

Et dans une autre version :

"...jusqu'à vous aimiez pour votre frère musulman le bien que vous aimez pour vous-mêmes."

Le savant Ibn Hajar (rh) a dit :

"Le **bien** est un mot général qui rassemble les bonnes œuvres et les choses permises concernant ce monde et l'au-delà".

Et parmi cela, le fait que le musulman doit détester pour son frère le mal qu'il déteste pour lui-même. Il doit souffrir lorsque celui-ci souffre, et il doit être triste lorsque celui-ci est triste, le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit :

"Le musulman est celui dont les musulmans n'ont rien à craindre de sa langue ni de sa main."

Rapporté par Al-Boukhari.

LE BON COMPORTEMENT

Mes frères en Islam,

Les bons comportements et les bonnes qualités morales ont une relation ferme avec la croyance de la communauté et ses principes. Et plus exactement, ils sont la matérialisation scientifique de ses valeurs et de ses exemples. Ainsi, ceux qui croient avec sincérité en La ilaha illAllah ont des valeurs élevées et des qualités honorables, ils sont miséricordieux envers les créatures. Ils sont compatissants, généreux, bienfaiteurs et doux envers tous les musulmans :

{195. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants.

} SouRate 2 (Al-BaQaRah, la vache)

{83...d'avoir de bonnes paroles avec les gens.

} SouRate 2 (Al-BaQaRah, la vache)

Et le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit:

"Les croyants dans leur amitié, leur entente réciproque et leur miséricorde les uns envers les autres, sont comme un seul corps. Si un membre souffre, le corps entier reste éveillé et souffre de la fièvre."

Ceux qui croient avec sincérité en La ilaha illAllah sont les gens de la justice, de l'équité et de la réforme. C'est la raison pour laquelle tout comportement qui sort de la justice à la tyrannie, de la miséricorde à la dureté, du bien au préjudice, et de la sagesse à l'absurde, ne fait absolument pas partie de la législation islamique comme cela a été mentionné dans le QoR-Ane:

{90. Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez

} SouRate 17 (An-Nahl, les abeilles)

Mes frères en Islam,

Parmi les croyances des gens de la Sounnah : le fait qu'ils appellent les gens de la Quibla : "musulmans et croyants", tant que ceux-là reconnaissent ce avec quoi le prophète (صلى الله عليه و سلم) est venu. Le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit :

"Quiconque prie comme nous prions, se dirige vers notre Quibla, et mange des animaux que nous égorgions, est alors un musulman. Il a la protection d'Allah et de Son messager. Ne transgressez donc pas la protection qu'Allah a donnée à Son serviteur."

Rapporté par Al-Boukhari.

Et parmi les croyances des gens de la Sounnah : le fait qu'ils n'accusent personne parmi les gens de la Quibla d'apostasie (*cofR*) à cause d'un péché. Donc, accuser ceux qui croient sincèrement en La ilaha illAllah d'apostasie sans aucune preuve provenant du Saint Coran, de la Sounnah pure et de l'unanimité respectée des musulmans, est un grand péché et une calomnie manifeste ; et le messager d'Allah prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit :

"Lorsqu'un homme dit à son frère : " O Mécréant ! ", cette parole se réalisera alors pour l'un d'entre eux ; soit c'est comme il a dit ou elle retourne contre lui."

Rapporté par Al-Boukhari & Muslim.

Mes frères en Islam,

La ilaha illAllah est une parole importante qui protège celui qui la prononce, ainsi son sang ne peut être versé, son argent ne peut être dilapidé et son honneur ne peut être violé.

Oussamah ibn Zaïd (ra) a dit :

"Le messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) nous envoya dans la tribu de Jouhaïnah, nous les attaquâmes le matin et les vainquîmes. Nous poursuivîmes, moi et un homme parmi les Ansars, un homme de Jouhaïnah. Puis lorsque nous le rejoignîmes, il dit : "La ilaha illAllah". L'homme parmi les Ansars ne lui fit aucun mal. Quant à moi, je lui portai un coup de lance et le tuai. Puis, lorsque nous retournâmes, cette affaire parvint au messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم), et il me dit :

"O Oussaamah ! L'as-tu tué après qu'il ait dit : La ilaha illAllah".

Je dis : "O Messager d'Allah ! Il ne l'a dit que par peur des armes !".

Il dit : "**Lui as-tu fendu le cœur afin que d'être sûr de cela ?**"

Et il ne cessa pas de me répéter cette question..."

Rapporté par Mouslim.

Et dans une autre version, le messager d'Allah (صلى الله عليه و سلم) dit :

"Que feras-tu de La ilaha illAllah lorsque cette parole viendra le jour du jugement."

C'est la raison pour laquelle le prophète (صلى الله عليه و سلم) a dit en avertissant contre le fait de combattre contre ceux qui disent La ilaha illAllah :

"Quiconque porte les armes contre nous, ne fait pas partie des nôtres."

Donc, serviteurs d'Allah, craignez Allah, respectez les réalités de La ilaha illAllah, donnez de l'importance à ses obligations, respectez ses conditions, vous serez ainsi sauvés, vous réussirez et remporterez le succès.